

# **Le cadastre napoléonien de La Tour sur Tinée**

## ***Un territoire agricole oublié***

**GILI Eric**

*Professeur d'Histoire Géographie au Collège de la Vésubie  
Chercheur associé au LARHRA, Université de Grenoble, UMR 5190*

[Chandolent@gmail.com](mailto:Chandolent@gmail.com)

Plaisir de me retrouver à La Tour, de retrouver des visages amicaux.

Plaisir également de constater l'excellent travail qu'a réalisé la Municipalité en assurant la protection définitive de ses archives, que j'avais pu consulter grâce à votre gentillesse et votre confiance, avant d'alerter sur le danger de dégradation, de disparition et surtout d'informer sur leur richesse potentiel pour notre histoire commune. Une histoire bien souvent méconnue. Permettez-moi donc de dire combien votre œuvre de sauvegarde est appréciée du petit monde des chercheurs et devrait l'être de tous les citoyens, vous avez comme cela sauvegardé et rendu accessible la mémoire de votre Commune. Désormais classé dans le fonds « Archives Communales et Hospitalière », ce qui vous en conserve la propriété, sous la côte E 144, en 57 liasses sur une chronologie allant de 1567 (un procès contre Utelle au sujet des pâturages, toujours intéressant pour connaître les marges du territoire) jusqu'à 1947.

Quand Roger Roux m'a invité une nouvelle fois à réfléchir sur un sujet concernant le patrimoine de La Tour sur Tinée, j'y ai vu l'occasion de me pencher sur l'inscription de ce que l'on appelle généralement le « petit patrimoine », en opposition au « grand », à « l'architectural », qui est le plus souvent objet des attentions du public. Le « petit patrimoine » est assimilé au patrimoine rural, les savants disent « vernaculaires », objet de l'attention du quotidien. Il s'agit pour l'essentiel des structures qui organisent le paysage social et économique d'un territoire : nous y retrouvons les chemins, murets, cabanes, l'ensemble des organisations liées à l'eau (canaux, réservoirs, abreuvoirs, sources, fontaines...), ou des structures plus importantes telles les moulins, à grain, à olive, les pressoirs, fouloirs...

Certaines laissent des traces dans les archives, d'autres seulement sur le terrain, et parfois même y ont disparu.

C'est de ce petit patrimoine que je souhaite vous entretenir, en mettant l'accent sur l'organisation du territoire de notre commune en m'appuyant sur un document essentiel à la compréhension de son organisation : le cadastre, ou plutôt le plan cadastral dit « Napoléonien », qui permet d'embrasser d'un seul et même regard la totalité du territoire communal.

Connaissant fort peu ce territoire, vous m'accorderez le regard du candide, et sans doute énoncerai-je quelques vérités qui vous paraîtront évidentes. Elles forment pour moi le préalable à l'analyse historique. Mais j'espère bien vous faire découvrir quelques détails.

Mais avant cela, il faut comprendre l'intérêt du cadastre. Les plus anciens que nous connaissons dans le Comté de Nice remontent au XVe s. (à St Etienne de Tinée, à St Martin Vésubie). Ils existent ailleurs, en Languedoc par exemple depuis le début du XIVE s. Les Etats de Savoie se lancent dans une politique de connaissance de leur territoire et accélèrent la création de ces documents entre la fin du XVIIe et le début du XVIIIe s. La Tour possède deux cadastres dans ses archives, l'un de 1812 (il s'agit simple d'une matrice, le plan n'a peut-être pas été réalisé, du moins nous échappe-t-il), et le suivant de 1865 (état de section, matrice, plan). Ce sont des réalisations françaises. Nous n'avons pas conservé les matrices antérieures, de l'époque savoyarde, mais je pense que les archives centrales, à Turin, en ont un exemplaire – ce qui reste à vérifier. L'objectif du cadastre (ou de sa matrice) est avant tout fiscal, et permet de mieux connaître les propriétés, donc de mieux répartir l'impôt foncier qui forme l'essentiel des prélèvements concernant les habitants des communautés villageoises avec la taille, qui est un impôt personnel, c'est-à-dire prélevé sur la personne.

En ce qui nous concerne, le document de 1865 (il y a 150 ans !) nous permet de découvrir un territoire intensément utilisé, comme il ne l'est plus de nos jours. Et parfois d'avoir quelques surprises.

J'ai proposé pour cette communication de m'intéresser à quelques occupations de sol : les châtaigniers, oliviers et la vigne, pour essayer de comprendre de quelle manière La Tour se positionne comme une terre de transition entre l'espace méditerranéen et alpestre.

### **Un territoire occupé par les oliviers, les oliviers, les oliviers**

C'est à partir de l'état de section du cadastre de 1867 que je vous propose de considérer comment s'organisait le territoire de La Tour à cette époque. Après avoir rappelé toutes les réserves que l'on peut formuler sur un tel document (imprécision relative, confusion possible...), nous pouvons estimer que l'analyse d'un tel document offre une rare occasion d'embrasser un territoire dans sa totalité.

Comme il ne m'a pas été possible, au vue du temps imparti, de relever de manière exhaustive la totalité de l'état de section, je me suis concentré tout particulièrement sur celui des natures que je vous propose à l'analyse : oliviers, vignes et châtaigneraies.

Sur un total de 5 612 parcelles de l'état de section du cadastre, 850 ont été identifiées (15 % du total) comme relevant des natures concernées.

L'échantillon prélevé ne représente donc qu'une partie réduite du parcellaire,

43 parcelles de Châtaigniers sur 5612 soit 0,7 % du total du nombre de parcelles

Oliviers 544 sur 5612 soit 9,7 % du total

Vignes 91 sur 5621 soit 1,6 % du total

Pour ces deux dernières natures, 33 parcelles regroupent à la fois des oliviers et des vignes, soit un taux de recouvrement de moins de 10 %.

L'état de section répertorie 3 247 ha de la commune sur les 3 670 ha du territoire actuel.

En ce qui concerne les superficies des parcelles, sur les 3 247 ha répertoriés, les oliviers recouvrent (partiellement, car c'est l'une des caractéristiques des natures de sols étudiées) près de 148 ha (exactement 147 8391 m<sup>2</sup> soit 4,55 % du total). Les vignes, de leur côté, s'étendent sur un peu plus de

15 ha (15 1001 m<sup>2</sup> soit 0,46 %). Au total, oliviers et vignes sont présentes sur 5,18 % du territoire. Les châtaigneraies, enfin, sur un peu plus de 12 ha seulement (12 1141 m<sup>2</sup> soit 0,37 %).

Je vous propose une première comparaison entre les états de section de 1812 et 1865. Ce qui permet de poser la question de l'évolution des cultures sur ½ siècle.

Lors de la première époque, les pâturages recouvraient la moitié de la superficie de la commune. Les bois, en taillis ou en futaies, représentaient environ 38 % du total. Les autres surfaces, dites « utiles » (mais le pâturage comme la forêt sont indissociables de l'organisation et de l'utilisation du territoire ancien et concernent au total 2 837 0286 m<sup>2</sup>), ces autres surfaces, donc, dites « utiles » ne recouvrent au final qu'environ 12 % du territoire.

Les oliviers recouvrent très exactement 22 7304 m<sup>2</sup> (0,70 % du total) mais , oliviers et vignes mélangés 122 4292 m<sup>2</sup> (3,77 %), les vignes aux pieds desquels sont complantées des céréales pour 43 1214 m<sup>2</sup> (1,33 %). Au final, oliviers et vignes sont alors présents sur 5,80 % du territoire. Alors que les châtaigniers s'étendaient sur 23 3345 m<sup>2</sup> (0,72 %).

Nous pouvons déjà constater un net recul de ces derniers, les châtaigniers, alors que la vigne et l'olive ont eu aussi connu une certaine régression durant ce demi siècle. Elle est indicative d'un profond changement d'utilisation des sols. Je n'ai pas de certitude à ce sujet, mais ne peut-on pas attribuer ces changements, qui sont loin d'être anecdotiques, à de profonds changements culturels induits par l'utilisation de nouvelles productions ? Je pense essentiellement à l'arrivée de la pomme de terre, et peut-être, dans certains quartiers, à celle du maïs ? Il faudra confirmer cette simple hypothèse.

Pour bien comprendre l'originalité de cette situation, je vous propose de la comparer avec celle de la commune voisine de Lantosque (je n'ai pu encore réaliser l'étude d'Utelle). À la même époque, Lantosque possède 99 ha d'oliveraies toutes natures confondues (contre près de 148 pour La Tour), alors que la vigne s'étend sur un peu moins de 25 ha (contre 15), toujours sous forme de complantation. Pour simple mémoire, je voudrais vous montrer à quel point la vigne est présente sur nos terroirs et ce, depuis fort longtemps. Nous possédons de splendides plans datés du début XVIIIe s. représentant les parcelles de la seigneurie de Gordolon, entre Lantosque et Roquebillière, sur lesquels se dessinent les rangées de vignes...

Revenons à Lantosque. L'olivier y occupe de manière exclusive environ 10 % des terrains cultivés. Les autres terres sont utilisées en complantation. L'analyse des valeurs de ces terrains est plus surprenante. Les oliviers (comme les vignes d'ailleurs), ne peuvent pas être mis au crédit d'une réelle valorisation des terrains concernés. Sa présence, dans la très grande majorité des cas, s'explique par d'autres nécessités. S'il s'agit de bonifier l'espace, le rendre plus productif, et même d'en diversifier les productions. Alors que de fait, la valeur intrinsèque de la terre concernée, sa valeur financière (et par conséquent fiscale) n'est que très peu augmentée par suite de la présence des oliviers et des vignes. Il s'agit plus vraisemblablement d'une valorisation familiale ; d'une activité qui permet de compléter

et de diversifier les productions nécessaires à la consommation de l'unité familiale. Car très peu nombreux sont les propriétaires capables de dégager de véritables excédents productifs commercialisables.

Apportons une dernière précision. La période concernée, les années 1860-1870, n'est pas encore celle du plein développement de l'oliveraie. Il faut attendre la fin du siècle et la période précédent la Grande Guerre pour que l'oliveraie soit développée à son optimum dans nos montagnes, à la suite de primes versées aux exploitants : pour reprendre l'exemple de Lantosque, mieux documenté, en 1910, ce sont 250 propriétaires qui se déclarent exploitants oléicoles, regroupant un total de plus de 16 000 pieds. Certaines exploitations en possèdent jusqu'à 400.

Autre question, celle de la localisation de ces terrains : Où se situent les châtaigneraies, terres à oliviers et à vignes ?

La cartographie du plan cadastral nous aide à répondre à cette question. Le territoire communal, divisé en 9 sections en 1867 (contre 14 en 1812), nous donne les premières indications. Je vous proposerai ensuite de changer d'échelle et de nous intéresser à celle de la parcelle, éminemment plus précise.

Le repérage parcellaire donne déjà quelques informations.

En premier lieu, l'implantation des châtaigneraies, très modeste, s'égrainent le long du vallon de Saint-Jean, jusqu'à des altitudes remarquables dans un axe Ouest-Est, les plus importantes étendues se trouvant à la convergence avec le ruisseau du Rio Frei, et à celle du ruisseau des Lombards et de la Douce. Le territoire de La Tour ne s'élève sans doute pas assez pour y voir remplacés les oliveraies par les châtaigneraies, sinon dans sa partie Est, plus proche des Granges de la Brasque.

La comparaison vaut pour la Vésubie, où les châtaigneraies concernent les communes ou les espaces communaux aux altitudes les plus importantes, généralement entre 600 et 800 m. À l'évidence, La Tour n'est pas un pays de châtaigniers mais bien d'oliviers, de vignes et de céréales.

Les vignes, justement, pour leur part, accompagnent l'espace de l'olivier. Pour bien comprendre leur implantation, le marqueur altitudinal est essentiel, à mettre en relation avec celui de l'exposition des parcelles. Ces deux grandes productions s'étagent à partir d'un arc de cercle partant au Sud le long de la rive droite du vallon de Carbonière (orienté à l'Ouest), se renforcent sous le village rive droite du vallon Saint-Jean (avec toujours la même orientation à l'adret). Puis, suivant un relief plus doux, rive droite du vallon de Ginoire pour gagner vers le Nord le « riche » (avec toutes les réserves habituelles quand il s'agit de décrire un territoire méditerranéen), le « riche » territoire de Ripert puis de Roussillon.

Pour tenter de mieux comprendre ce territoire, où existent bien évidemment d'importantes (tout est relatif) productions de céréales, et sans doute de pommes de terre, je vous propose de compléter l'analyse par le tracé des canaux d'irrigation et autres structures liées à l'eau.

Vous l'avez sans doute noté dans mon premier tableau, les canaux représentent un ensemble de 103 parcelles réparties sur l'ensemble du territoire. Suivant et rassemblant chacune d'entre elles, j'ai pu

reconstituer un ensemble remarquable de... 44 canaux différenciés, de toutes longueurs, de divers statuts, parcourant une longueur théorique de près de ... 33 km de linéaire (32 963 ml).

La carte présentée permet de les identifier avec plus de facilité.

Notons immédiatement un élément remarquable, l'importance du canal des moulins de la ville, dont la prise initiale est située dans le vallon des Lombards, quartier parcellaire *Routetta*. Au total, 8 km 633 m depuis la prise jusqu'aux moulins à l'entrée de l'agglomération, franchissant un grand nombre de vallons, récupérant ça et là des eaux de surface et de ruissellement... Arrivée à terme, sa surverse alimente encore deux canaux, l'un partant au nord du village vers La Buissiera, l'autre face Sud irriguant une grande partie des jardins qui se situent immédiatement sous l'agglomération, vers Saint-Claude, le Castellar, le Suquet...

La présence des canaux se multiplie dans ces derniers quartiers. Rien de plus naturel dans l'un des espaces les plus humanisés, profitant des eaux de ruissellement et de la résurgence de sources pour alimenter 6 autres canaux. Mais également, autre particularité de la gestion de l'eau sur La Tour, pour remplir de multiples réservoirs cadastrés. L'espace du village, quelque peu élargi, en regroupe une vingtaine, qui participent à des degrés différents selon leurs capacités respectives et les années, à l'irrigation des cultures. Ces réservoirs sont modestes. Seuls trois dépassent 25 m<sup>2</sup> au sol (dont le plus important atteint tout de même 65 m<sup>2</sup> au sol, au quartier *Mortis*, et appartient en propre au sieur Jean-Baptiste OLIVARI-PERDIGON ; Ce même propriétaire en détient un autre, de 45 m<sup>2</sup>, au quartier voisin du *Claut*).

Pour faire un point concernant ces structures si particulières, notons qu'ils sont au nombre de 48, auxquels s'ajoutent un puits et une source répertoriée comme servant aussi à la micro-irrigation locale. Ils suivent, pour l'essentiel, le parcours des oliveraies, et se concentrent plus particulièrement, outre autour du village, sur le site de Roussillon.

Au sud du territoire, sur la limite avec sa voisine d'Utelle, le parcours séparatif communal peut intriguer. Surplombant le quartier du *Ciaul*, il suit un long et sinueux chemin qui n'a effectivement rien de naturel à mi-pente. Sans doute l'une de ces limites communales héritées d'affrontement et/ou de décisions judiciaires anciennes, mais je ne connais pas suffisamment ni l'histoire ni les traditions héritées locales pour m'avancer plus encore vers une théorie argumentée. Pour l'anecdote, le chemin jouxte le quartier « Utellois » des Châtaigniers, alors même que l'occupation des sols de La Tour ne décrit aucune parcelle de cette nature à cette époque... Je laisse cela à votre réflexion.

Par contre, la présence plus intense du réseau de canaux dans certains quartiers indique à la fois les régions les plus humanisées, les plus densément utilisées (grâce à l'irrigation) mais aussi sans doute les plus anciennes.

Elles me semblent au nombre de trois. Les canaux du village déjà décrits ; ceux de Roussillon qui forment un ensemble cohérent autour du hameau, et qui sont complétés, comme nous l'avons vu, par un important réseau de réservoirs ; ceux de Saint-Jean enfin.

J'ai également pu réaliser une différenciation selon le statut du canal en question, en identifiant ceux qui correspondent à des propriétés communales de ceux propriétés privées. À une seule exception, celui appartenant au sieur Fortuné MICHAUD-MARI d'une longueur remarquable d'environ

6 km 400, les plus importants canaux sont communaux. Celui des moulins de la Ville bien entendu, mais il est le seul à l'être dans son quartier d'utilisation. Tous les autres canaux appartiennent à des particuliers : Félix MALBECCHI, Joseph MELAN, Jean-Baptiste MAURIN, Joseph FARAUT, Joseph MAUREL, Ange MARTINON, Ignace MASSEGLIA, Valentin ROBIN, Jean-Baptiste BOVIS, le plus souvent sous forme de co-propriété ; Il en va de même dans l'espace de Roussillon, à une moindre échelle, les deux principaux étant communaux et l'objet de nombreuses réfections documentées dans nos archives (1872, 1890, 1907, 1935...). Tous les autres, plus petits, appartiennent à des particuliers : Charles ROUX, Joseph CARDON...

La situation est assez semblable à Saint-Jean, avec une autre particularité pourtant. Si les quatre principaux canaux sont essentiellement communaux, ils sont pourtant en partie privatif le long de leur parcours, comme si certains particuliers avaient pris à leur charge une part de la construction, de l'agrandissement, en plus de l'entretien auquel ils sont soumis : c'est le cas pour André MALAUSSENA, Joseph MASSIERA... Les autres canaux, plus petits, assez nombreux et s'égrainant le long des vallons capables d'irriguer de véritables clairières (oserais-je dire de défrichement ?), sont des biens privatifs, appartenant soit à des individus seuls, soit à des consortium : Jean-Baptiste OLIVARI, Jean-Baptiste GUIGO, Alexis MALBECCHI, Jean-Baptiste MAUREL, Jean-Baptiste ROUX...

À ces canaux, éléments essentiel de la compréhension de l'exploitation agricole d'un territoire, s'ajoutent de nombreuses autres structures, plus rares, mais parfois tout aussi pérennes. Il s'agit de moulins et de fours de divers utilités.

En premier lieu, et de manière originale, notons la présence de nombreuses *tuileries*, les *Teuliere* que l'on retrouve dans de nombreuses autres communes et qui indiquent la présence de gisements d'argile exploités. Elles sont au nombre de 4, réparties en divers sites de la commune. La plus méridionale se situe sur l'adret du ruisseau de Carbonière (quartier *Reparaou*) ; suit celle de la rive gauche du vallon de Saint-Jean au sud-ouest du village, près de la *Fon da Milo* ; puis une troisième très en amont de ce même vallon, à plusieurs kilomètres du village, jouxtant le *Bois Noir* ; la dernière enfin se situant à Roussillon. Hormis celle de *Reparaou*, toutes ont donné le nom au quartier, appelé *Teuliera*, *La Tuilière*, ou encore *La Tuilerie*, cette dernière (celle de l'Est du vallon Saint-Jean) étant réputée en ruine.

Il est peut-être nécessaire de rappeler, pour rompre avec une légende tenace, que la fabrication des tuiles, parfois très ancienne, ne nécessitait pas forcément l'utilisation des jambes des dames pour mouler la forme ; nous retrouvons, ça et là, dans nos musées ethnologiques, de ces mêmes formes réalisées en bois, qui permettaient à ces mêmes dames de vaquer à d'autres occupation lors du temps important de séchage nécessaire.

Les tuilières sont pour moitié communales (sous le village et au fin fond du vallon de Saint-Jean), pour moitié privées, celle de *Reparaou* appartenant à la famille de Maurice MAUREL, celle de Roussillon à Charles et Vincent CHANSEL-AGUILLON.

Autre élément remarquable du territoire, la présence d'un **pressoir**, isolé sur l'adret de ce même vallon de Carbonière, en un site où se mêlent de manière importante la vigne et l'olivier. Il appartient au curé Fortuné MARTINY dont je reparlerai en fin d'exposé. N'y voyez aucune allusion à une quelconque activité liturgique... Ce vallon revêt de toute évidence une importance particulière, mais je ne saurais en dire plus.

Passons maintenant à la localisation des moulins à farine et à huile.

La plus ancienne mention rencontrée dans les archives de La Tour remonte à 1639 et concerne la vente d'un moulin à céréales. Il faut imaginer ces structures bien plus anciennes, et cela n'est peut-être pas anecdotique mais je pourrai rappeler, en guise d'illustration, qu'en 1320, sur la commune voisine de Lantosque, la communauté villageoise imposent déjà une convention d'utilisation des moulins à la famille seigneuriale des chevaliers TORNAFORTI<sup>1</sup>. Démontrant à la fois l'antériorité de ces structures, et la main-mise des familles seigneuriales sur les moulins qui sont progressivement récupérés par les villageois unis en *Universitas*. Dans un autre registre, la Commune d'Utelle achète, en 1335<sup>2</sup>, une maison à Robert OLIVARI pour la transformer en moulin (à huile). En 1380<sup>3</sup>, c'est un autre OLIVARI, Raymond, qui loue les moulins communaux... En 1356<sup>4</sup>, ce sont Foulques et Jean OLIVARI qui achètent à la Commune un moulin (le même ?). En 1466<sup>5</sup>, c'est toujours la Commune d'Utelle qui concède un terrain à un particulier pour y élever un moulin... Cette même commune se voit doter d'autres droits, ceux concernant les fours en 1388... C'est le beau XIVE s. des moulins !

Trois **moulins à farine** et quatre moulins à huile sont alors présents sur la commune. Notons qu'il s'agit-là des bâtiments, et que je ne parlerais que d'eux (n'ayant pas réalisé d'enquête sur le terrain). Par ailleurs, l'usage est plutôt de parler de « moulin » quand il s'agit des structures de broyage. Un bâtiment peut donc regrouper plusieurs « moulins ». Ils sont régulièrement l'objet de transactions que les archives communales ont conservé. C'est le cas ici-même, à La Tour, entre 1833 et 1854. À la première date, Joseph FARAUT et le baron Joseph BARLET des Ferres achètent 2 moulins à farine. Ces mêmes personnages, auxquels s'adjoignent d'autres propriétaires, Jean-Baptiste BLANCHI et Jean-Baptiste OLIVARI, vendent à la Commune leurs moulins à huile, chacun pour leurs parts respectives (20 mars 1854).

Les premiers moulins à farine se répartissent dans la partie médiane Ouest du territoire. Le premier, près d'ici-même, à l'entrée du village, accompagne une autre structure dédiée au détritage des olives et au pressurage de la pâte obtenue, quartier bien nommé du *Beal*. Ils sont bien entendu communaux, alimentés par cet étonnant canal qui parcourt d'Est en Ouest la quasi-totalité de la commune. Ces canaux dits « d'amener d'eau » sont régulièrement l'objet d'entretien, comme c'est le cas en 1781

---

<sup>1</sup> E 078/DD001  
<sup>2</sup> E 051/DD001  
<sup>3</sup> E 051/DD022  
<sup>4</sup> E 051/DD003  
<sup>5</sup> E 051/DD018

alors que la Commune est dans l'obligation de procéder aux réparations nécessaires afin d'assurer son fonctionnement et d'éviter la rupture d'utilisation des moulins. Le moulin lui-même est l'objet de toutes les attentions. Il s'agit d'une structure vitale pour la Communauté, et seule celle-ci peut en assurer l'entretien, sinon en être entrepreneur. Elle y apporte d'ailleurs de nombreuses améliorations, l'agrandit en 1873, et le fait encore réparer en 1891. Il est l'objet des rares investissements que peuvent se permettre les finances communales, démontrant une nouvelle fois toute l'importance qu'il revêt pour l'économie locale.

Un second moulin se situe sur le vallon Saint-Jean, quartier *La Puau*, au Sud du village, en amont du pont qui traverse le vallon, le long du chemin vicinal d'Utelle à La Tour. Il s'agit également d'un moulin hydraulique, alimenté par un canal d'amené de quelques dizaines de mètres de linéaire. Il s'agit aussi d'un moulin communal. Mais permettez-moi d'attirer votre attention sur le parcours du canal d'alimentation. Sortant du moulin à grains, celui-ci semble se projeter dans un nouvel édifice, modèle connu ailleurs puisqu'il est rare qu'un canal n'alimente qu'une seule structure. Le bâtiment, renseignement pris, est décrit comme « bâtiment en ruines », mais l'état de section a été à l'évidence corrigé et il apparaît sous le mot gratté l'indication d'une « forge ». Pourrait-il s'agir d'un ancien martinet de forge ? C'est possible, mais un dernier indice me fait plutôt penser à une autre attribution. Le relevé toponymique que j'ai réalisé laisse apparaître, non plus sur la feuille concernée par le moulin (I4), mais sur sa voisine aval (la C1, nous sommes quasiment à la jonction de feuilles cadastrales), un nom de quartier très révélateur, celui de *Paraire*. Le *Paraire*, nom que l'on retrouve dans de très nombreuses communes, à Belvédère, Saint-Jean-la-Rivière... ailleurs encore, qui correspond en fait à la présence d'un ancien moulin à foulon, qui servait généralement à traiter, à dégraisser les draps de laine. Vous me permettrez donc d'avancer l'hypothèse, à vérifier par une enquête de terrain, que le bâtiment voisin du moulin à farine communale fut un ancien **moulin à foulon**. Ce qui implique d'ailleurs une production locale de draps, destinée à fournir le marché du village et surtout à l'exportation vers d'autres foires et villes.

Il existe enfin un dernier moulin à farine, localisé sur la Tinée, quartier bien nommé *La Rivière*, jouxtant lui aussi un chemin et un pont, menant à Tournefort, appelé sur le cadastre de cette dernière « Pont de la Lune ». Notons l'importance des voies de communication à proximité de ces structures destinées à moudre le grain. D'autant plus importantes qu'il s'agit-là d'une denrée pondéreuse, lourde à transportée, nécessitant d'important efforts de manutention avant d'obtenir la farine convoitée. La structure correspond à un moulin privatif, appartenant à cette époque au sieur Célestin ROUX-MAUREL – le surnom de la famille est *Piciot*. Autre particularité, il n'est pas hydraulique, du moins n'y a-t-il aucun canal pour le desservir sur le plan cadastral. Aussi peut-il s'agir d'un simple moulin à sang, actionné par la force animale.

Pour leur part, les **moulins à huile** sont au nombre de 4 sur la commune. Le premier à l'entrée du village, nous n'y revenons pas sinon pour signaler qu'il est réparé en 1847, époque à laquelle est établi le lavoir communal. Un second se situe au fond du vallon de Ginoire, immédiatement en aval du pont du *Bruc*. Si le premier moulin est communal, celui-ci appartient à un privé, Jean-Baptiste

GUIGO-GUIGONIS, qui le fait exploiter pour son compte. Toutes deux sont des structures hydrauliques. Les moulins communaux sont exploités sur le mode de l'adjudication (nous en connaissons une longue série partant de 1810 à 1940). Après une mise aux enchères, le preneur (le mieux disant, c'est-à-dire celui qui propose le meilleur prix pour la Commune, qui impose de son côté le montant du droit de détritage) s'engage sur un cahier des charges (je ne l'ai pas retrouvé pour La Tour) qui généralement assure le temps d'ouverture du moulin et une part de l'entretien quotidien. Le gros entretien revient invariablement à la Commune, qui seule a les moyens de le réaliser : changer partie ou totalité de la mastre ou de la meule, réfection du canal, de la roue... Mais parfois, comme en 1850, la Commune se voit obligée d'intervenir devant les tribunaux pour assurer la continuité de ce que nous appellerions de nos jours « le service public ». À cette époque, l'adjudicataire est Joseph BOVIS, qui se voit contraint par le Juge à respecter ses engagements.

Deux autres moulins se situent à Roussillon. Tous deux sont des moulins à sang, l'absence ou du moins l'insuffisance de ressources en eau courante explique sans doute ce choix technique. Le premier dans le hameau même, à quelques mètres à l'Est de l'église, appartient à la communauté villageoise. Le second, un peu plus au nord et surtout à proximité de la Tinée, quartier du *Raou*, est la propriété de Charles ROUX-ROUX.

D'autres structures sont également identifiables, telles les 10 fours (dont 7 décrits comme « fours à pain »), les 3 fours à chaux... et la seule forge du territoire qui se situe sur les abords du village. Elles complètent l'équipement de la communauté et participent au « petit patrimoine rural » que nous mettons à l'honneur aujourd'hui.

L'enquête documentaire terminée, nous pourrions la prolonger par une étude sociale de la composition du territoire. Cette démarche, qui sort très largement du cadre que l'on m'a impartie me paraît pourtant nécessaire pour bien comprendre comment fonctionnait l'espace rural de La Tour. Si vous le permettez, je ne prendrai qu'un exemple, à titre de simple illustration afin d'ouvrir, en fin de communication, sur d'autres perspectives d'analyses.

Il s'agit des propriétés d'un personnage que j'ai rencontré à de maintes reprises lors du relevé de la base initiale, celle des oliviers et vignes... : le curé Fortuné MARTINI. En préalable, je voudrai dire qu'il s'agit-là d'un simple sondage, sans autre prétention que celle de l'illustration, prenant un propriétaire parmi tant d'autres. Pour cela, j'ai procédé au relevé exhaustif de sa fiche personnelle dans la matrice cadastrale. Il s'agit d'un document évolutif, dressé à la suite de l'état de section, mais possédant la caractéristique d'être évolutif, à mesure des mutations des propriétés concernées. Plus simplement, elle inscrit les ventes et les achats de parcelles, ce que l'on appelle généralement les mutations de propriété.

Au total, 194 *item* sont concernés par les différents mouvements de propriétés entre 1868 et 1914, pour une propriété initiale comportant 114 parcelles. À la première date, le curé possède plus de 36 ha de terrain en divers natures. Pour effectuer une comparaison avec d'autres communes que j'ai pu étudier, le cadastre de Saint-Martin-Vésubie de la même époque nous indique comme plus important

propriétaire foncier l'ancien maire Hilarion Cagnoli, qui ne possède guère plus de 15 ha de terres ; vient ensuite Jean-Baptiste MAISSA avec environ 14 ha ; puis Charles ASTRI avec 10 ha...

À La Tour, j'ai relevé, toujours au hasard, à partir de données totalement subjectives, le patrimoine de deux autres personnages rencontrés dans le relevé des oliviers et vignes et qui se révèlent finalement être des propriétaires fonciers importants : celui du Chevalier Fortuné MICHAUD (MARI), qui, en 1868, possède un patrimoine foncier de près de 31 ha ½ ; et celui de Jean-François LYONS (INGHIBERT) qui se révèle être à un moment de sa vie près propriétaire de 17 ha de terres. Les propriétés du curé Fortuné atteignent, en 1886, pour leur part... 51 ha 6278 m<sup>2</sup> déclarés. Il serait bien évidemment très intéressant de prolonger l'analyse à tous les propriétaires apparaissant dans la matrice, et d'étudier les évolutions de leur patrimoine sur les 46 ans durant lesquels il nous est possible de les suivre.

Quelle est donc la composition du patrimoine du curé MARTINI en 1868 ? Et tout d'abord, où se trouve-t-il ? La localisation spatiale de ce patrimoine m'a révélé une intéressante caractéristique. Il s'agit, pour l'essentiel des parcelles concernées, de véritables exploitations, territorialement cohérentes, en jonction. La carte présentée met en évidence ces regroupements, à l'Albaréa tout d'abord pour plus de 3 ha ; au Cul Beltras (je ne connaissais pas ce toponyme...) pour 3,7 ha ; à l'Adrec et Ciaul pour 18.3 ha, avec comme particularité de regrouper 3 ensembles de parcelles sur trois feuilles cadastrales différentes. L'assemblage des exploitations a dévoilé la forme cohérente de cette propriété. C'est dans cet espace que nous avons rencontré le pressoir... Plus près du village, à Cremassorin et Lieugarda plus de 9 ha quasiment d'un seul tenant ; enfin, près du village, au Gaget, plus d'1 ha auquel s'ajoutent une petite dizaine de parcelles éparses qui se situent dans la proximité immédiate de l'agglomération, et comme telles ne nécessitent pas de réel déplacement pour leur exploitation. La démarche démontre tout l'intérêt de proposer une projection spatiale des propriétés et de ne pas se limiter à une simple énumération. Elle indique très nettement le mode et le temps de l'exploitation et laisse imaginer des déplacements et l'intérêt particulier de chacune pour l'ensemble de la propriété.

Cette notion – celle de l'exploitation – me paraît très opérante, bien plus que celle de la parcelle, par son potentiel explicatif. Bien évidemment, il ne s'agit pas de tirer des enseignements d'un seul exemple, mais d'inciter à prolonger cette étude dans ce sens.

L'analyse peut enfin s'intéresser à la nature de l'ensemble de la propriété, mais également, vous l'avez deviné, de chaque exploitation.

Tout d'abord, le nombre de parcelles par nature. 14 % des parcelles sont en oliviers, 39 en pâturage, et 27 % en terres, arrosables ou non. Enfin, notons la présence des bois de chênes, qui prennent une part originale dans l'exploitation.

Ces résultats sont corroborés par l'analyse des superficies selon nature. Les vignes et les châtaigneraies sont insignifiantes en terme d'espace, mais sont présentes, ce qui laisse à penser que le raisin (1840 m<sup>2</sup>, peut être suffisant pour assurer une production personnelle de vin, aux Adrets bien entendu, et près du pressoir... à me confirmer) et les châtaignes sont consommées directement par

l'exploitant (ou le propriétaire – 1 seule parcelle pour 840 m<sup>2</sup> au Cul Beltras, donc dans la partie la plus orientale de la propriété).

Les oliviers s'étendent sur 15 % des superficies 5,3 ha) ; les terres exploitées sur 19 % seulement (et nous pouvons noter la pulvérisation du parcellaire des terres arrosables (1,9 ha), bien plus réduites que les terres sèches – 5 ha) ; les pâturages (15,8 ha) enfin qui représentent 44 % de l'espace de la propriété, laissant penser à la présence d'un cheptel privé important (il serait nécessaire d'analyser l'importance de l'emprise spatiale communale pour en tirer plus de conclusion). Enfin, 1/5<sup>e</sup> des terres sont des bois de chênes (7,3 ha), permettant également une exploitation valorisable.

L'image de la propriété de Fortuné MARTINI s'en trouve précisée.

Mais, comme je vous l'ai annoncé, le regard porté sur l'exploitation peut être bien plus précis encore. Sans toutes les décrire, je vous proposerai simplement une analyse des deux qui me paraissent les plus intéressantes, celle se situant le long du vallon de Saint-Jean sous le village (Cremassorin / Lieugarda, 9 ha) et celle des Adrets / Ciaul (18,4 ha).

La première est composée d'1 maison, de 4 bâtiments ruraux, de 2 réservoirs. Elle regroupe 4.8 ha de bois, 1.9 ha d'oliviers, 1 ha de PAT, 1.1 ha de TA.

La seconde, plus importante, regroupe 2 maisons, 6 bâtiments ruraux, 1 réservoir, le pressoir, 2.45 ha de bois, 1840 m<sup>2</sup> de vigne, 2.45 ha d'oliviers, 10 ha ½ de PAT, 2,1 ha de T et ½ ha de TA.

Au total, deux espaces viables, dont l'hétérogénéité des natures permet une gamme de production variée et nécessaire à la satisfaction des besoins familiaux (même s'il s'agit-là du curé, mais ce sont ses biens en propres), dont une part non négligeable devait être commercialisée.

Reste à connaître le mode d'exploitation de ces terres, ce qui nous échappe par la simple analyse des cadastres, et bien souvent aussi par celles des registres notariés quand ils existent. Les baux ruraux se retrouvent en effet le plus souvent dans les archives familiales.

C'est ainsi que vous me permettrez de conclure, vous l'avez compris temporairement, l'analyse de l'ancien cadastre de La Tour. Si l'ambition initiale était d'analyser les éléments du petit patrimoine rural que l'on pouvait déceler dans ce document – et il est important, moulins, canaux et autres structures l'indiquent – parfois même de faire quelques découvertes – comme le moulin à foulon ? vous comprendrez qu'il ne me semble pas possible d'en rester à une simple énumération.

Que peut-on conclure de l'analyse des terres exploitées en oliviers et vignes, en châtaigneraies ? D'une part que ces deux dernières natures (vignes et châtaigniers) sont peu représentées sur le territoire du village et ne forment qu'une portion marginale de ses productions. De même, l'olivier, bien que plus présent, se cantonne encore à cette époque à une exploitation relativement modeste, s'étendant sur un espace délimité par l'orientation et l'altitude des parcelles concernées. Tout en produisant une part appréciable et remarquable du petit patrimoine que nous avons identifié.

Enfin, que le document du cadastre, bien plus riche, nous incite à proposer des séries de projections spatiales capables de documenter dans le détail la vie à La Tour dans ses aspects économiques et sociaux. Enfin, que cet exemple pourra être prolongé dans le temps – par l'analyse de la matrice de

1812, ce qui était mon ambition initiale mais demande encore bien du travail ; et dans l'espace en permettant un grand nombre de comparaisons avec d'autres sites que j'ai pu (Saint-Martin-Vésubie, Venanson dans le détail, l'ensemble de la Vésubie de manière plus générale) et que je souhaite étudier encore (le long de la Tinée mais aussi vers le Haut Paillon et la Haute Bévéra).

Nous avons pu ainsi faire apparaître, par le hasard de l'analyse, quelques personnages peut-être oubliés ? comme le curé de La Tour, Fortuné MARTINI, qui s'avère être l'un des grands propriétaires du village. Il nous pose déjà une autre question, celle de la composition de la propriété rurale à La Tour à la fin du XIXe s. Je vous donne donc rendez-vous dans quelques mois – quelques années peut-être, pour une analyse plus complète et détaillée de ce beau et original territoire agricole.

Je vous remercie de votre attention.